



Avis d'ouverture

Les centres de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente-Maritime, de la Corrèze et des Landes organisent, pour les centres de gestion de la Nouvelle-Aquitaine, au titre de l'année 2018,

LES CONCOURS EXTERNE ET INTERNE D'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE (CATÉGORIE C)

CONDITIONS D'ACCÈS

Concours externe : ouvert aux candidats titulaires d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau V de la Nomenclature du répertoire national des certifications professionnelles ou d'une qualification reconnue comme équivalente.

Concours interne : ouvert aux fonctionnaires et agents non titulaires de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière, ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale. Les candidats doivent justifier au 1^{er} janvier de l'année du concours d'une année au moins de services publics effectifs, compte non tenu des périodes de stage ou de formation dans une école ou un établissement ouvrant accès à un grade de la fonction publique.

RÉPARTITION DES POSTES

CDG ORGANISATEUR	POSTES		LIEU DES ÉPREUVES
	Externe	Interne	
CDG de la Charente-Maritime 85 boulevard de la République CS 50002 17076 LA ROCHELLE CEDEX 9 Tél. 05 46 27 47 00 www.cdg17.fr	48	32	La Rochelle
CDG de la Corrèze Champeau CS 90208 19007 TULLE cedex Tél. 05 55 20 69 41 www.cdg19.fr	48	32	Tulle et Brive-la-Gaillarde
CDG des Landes Maison des Communes 175 pl de la Caserne Bosquet BP 30069 40002 MONT DE MARSAN CEDEX Tél. 05 58 85 80 00 www.cdg40.fr	48	32	Mont-de-Marsan ou ses environs et si besoin dans des centres d'écrit d'autres départements

DÉBUT DES INSCRIPTIONS OU DES PRÉINSCRIPTIONS SUR INTERNET	DATE LIMITE DE RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION	DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS	1 ^{ère} ÉPREUVE
Mardi 3 octobre 2017	Mercredi 8 novembre 2017	Jeudi 16 novembre 2017	Jeudi 15 mars 2018

Attention : les inscriptions (retraits de dossiers, demandes de dossiers par voie postale, préinscriptions en ligne sur internet, dépôt des dossiers) s'effectuent, auprès du CDG choisi, selon les modalités pratiques de ce dernier (renseignements sur les sites internet des CDG).